



**PLAIDOYER
POUR DES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES
SOLIDAIRES ET INCLUSIVES**



Udapei

Les Papillons Blancs du Nord





CONTEXTE

Le département du Nord est un partenaire central dans la conduite des politiques publiques sociales et médico-sociales et en particulier en direction des personnes en situation de handicap mental. En 2020, sur le budget global de 2673 M€, 54 % de son budget est consacré aux dépenses dites sociales soit 1898,1 M€ dont 33 % pour le seul RSA. En tant que chef de file de l'action sociale, le département impulse des actions politiques en faveur des personnes handicapées et de leur entourage.

Les six dernières années ont été marquées par un plan drastique de réduction des moyens alloués, la fusion des politiques en faveur des personnes handicapées avec celles pour les personnes âgées sous couvert d'une politique de l'autonomie, cette dernière étant axée sur la recherche de réponses inclusives notamment au travers des transformations de places d'internat. Durant ces six années, des échanges ont eu lieu à travers des rencontres régulières avec les têtes de réseau départementales, des consultations du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie du Nord (CDCA) ou encore par la mise en place des Comités Territoriaux de l'Autonomie par arrondissement.

Le département a mis en place la maison départementale de l'autonomie afin de mutualiser les moyens humains et matériels en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées. Le Département s'est inscrit dans le dispositif national «Département inclusif et solidaire» pour centraliser les initiatives prises en la matière.





NOS ATTENTES

1. Créer des réponses pour toutes les personnes handicapées

6500 personnes en situation de handicap mental restent sans solution à ce jour dans le Nord. Nous demandons la création de réponses rapides, durables et évolutives pour qu'«une réponse accompagnée pour tous» ne soit plus qu'un slogan.

Nous demandons qu'un système d'information fiable, accessible à tous les acteurs, centralise toutes les demandes non satisfaites ou en attente. Nous souhaitons que des réponses soient pensées notamment en milieu rural où l'offre de service est trop souvent déficiente (ex : Esat agricole, accueil familial, etc.).

2. Cesser les départs non souhaités en Belgique.

7500 nordistes sont accompagnés par défaut dans des établissements belges faute de place disponible dans le Nord.

Nous demandons la fin des conventionnements individuels en Belgique et en cas de demande d'accompagnement non satisfaite faute de place disponible, un conventionnement individuel sera mis en place avec un ESMS français.

3. Revoir l'organisation des CDAPH dans le Nord

La quasi-unanimité des orientations des personnes handicapées dépend des équipes d'évaluation de la MDPH du Nord de sorte que la CDAPH ne traite que quelques situations à chaque séance. Des dérives sont repérées dans le refus de certains droits, la réduction des PCH ou encore des demandes d'orientation refusées.

Nous demandons que soit mis en place un fonctionnement plus régulier de la CDAPH du Nord. A ce titre, lorsqu'une personne demande à être reçue en CDAPH, nous demandons que sa demande soit gérée sans que le délai de traitement de son dossier ne soit rallongé en raison de sa demande de saisine.





4. Renforcer les moyens de la MDPH du Nord

La MDPH du Nord est la plus importante de France en raison de la sur représentation du handicap dans notre département. Pour autant, elle ne bénéficie pas des moyens adaptés à son fonctionnement en raison notamment d'une convention de financement avec l'Etat qui n'a pas été révisée depuis 2007.

Nous demandons la revalorisation du financement octroyé à la MDPH afin de permettre la création des ressources humaines nécessaires.

5. Obtenir une représentation politique spécifique au handicap mental

Les six dernières années ont été marquées par la disparition d'une politique spécifique au handicap au profit d'une politique de l'autonomie en direction des personnes âgées et des personnes handicapées.

Nous demandons qu'un(e) vice-président(e) soit désigné(e) spécifiquement pour les personnes handicapées et que l'autonomie ne soit pas le seul objectif politique de notre secteur afin que toutes les composantes du handicap mental soient prises en compte (polyhandicap, handicap psychique, trisomie, autisme, handicap rare, situations critiques et complexes, etc.) : autant de problématiques pour lesquelles l'autonomie est un vœu pieu.

Par ailleurs, **nous demandons** la mise en place d'une politique de solidarité qui prenne l'ascendant sur le concept de Société inclusive dont l'affichage relève davantage d'un mot nouveau plutôt que d'une idée nouvelle.

6. Renforcer l'action des services de soutien à la parentalité

Les SAAP des associations Papillons Blancs du Nord créés en 2002 interviennent auprès de parents en situation de handicap mental pour les soutenir dans leurs fonctions parentales. Leur fonctionnement a fait ses preuves en devenant depuis 20 ans des leviers efficaces pour protéger les enfants et pour permettre aux parents d'assumer pleinement leur rôle éducatif. Pour autant, le nombre de demandes reste supérieur à la capacité fixée dans le cadre de la convention avec le Département, ce qui provoque une suractivité pour la majorité des SAAP, des délais d'attente souvent inadaptés à l'urgence de certaines situations, et ce d'autant plus que l'accompagnement des SAAP s'arrête aux 6 ans de l'enfant. Ces difficultés rencontrées sont liées au manque de moyens humains et financiers puisque pour 7 SAAP, il n'existe qu'un seul équivalent à temps plein pour accompagner 15 à 20 familles par an.





Nous demandons que les SAAP sortent de la phase d'expérimentation et que le Département leur octroie les moyens de répondre de façon pérenne aux besoins actuels à savoir, augmenter le nombre d'ETP et augmenter la capacité du nombre de familles accompagnées simultanément dans l'année fixée dans la convention.

7. Accentuer l'aide aux aidants

L'activité des proches aidants familiaux ou des aidants familiaux auprès des personnes en situation de handicap les oblige à déployer beaucoup d'énergie et d'investissement qui peuvent les conduire à des moments de fort épuisement.

Nous demandons que soient renforcées les actions de soutien en leur faveur : formations gratuites et de qualité, plateforme d'accompagnement ou encore faciliter l'entrée en vigueur du congé indemnisé pour les proches aidants. Les solutions de répit doivent être accrues : accueil familial temporaire, accueil de jour dans un établissement, garde itinérante, intervention d'un assistant de vie à domicile, etc.

8. Assurer une représentation des personnes handicapées

La part de présence des personnes handicapées dans les instances décisionnelles est un échec alors que le nombre de personnes handicapées ne cesse de croître selon l'OMS.

Nous demandons que le slogan « Rien pour nous sans nous » soit une réalité dans la mise en place de la future politique en faveur du handicap. Concrètement, nous demandons qu'aucun aménagement, aucune décision, aucune politique ne soit menée sans la participation active de ceux qui sont directement concernés. A ce titre, nous encourageons les candidatures de personnes handicapées aux élections départementales. Nous demandons que les communications électorales se fassent en FALC.



Les Papillons Blancs du Nord